

En résumé

Identifiez les étapes clés, gérez la résistance et accompagnez vos collaborateurs vers l'acceptation du changement.

Objectifs :

- Définir le cadre du changement.
- Identifier les étapes et les conséquences du changement en entreprise.
- Reconnaître la résistance au changement et gérer celle-ci au quotidien.
- Accompagner les collaborateurs dans le processus de changement.
- Suivre les étapes du changement.
- Assurer la réussite et l'acceptation du changement par les collaborateurs.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Chef d'entreprise, manager, encadrant, chargé des ressources humaines et toute personne ayant une fonction d'encadrement en entreprise.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le management et la stratégie d'entreprise.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Définir et cadrer le changement

Définition du changement.

Les différents types de changement en entreprise.

Les raisons du changement : pourquoi ? (Fusion / acquisition, Réorganisation, introduction de nouveaux outils, changement culturel..).

Organiser le changement : définition des enjeux, les objectifs, planification..

Les grandes étapes du changement.

770 €
Net de taxe

L1 CONDCHGT 23-B24

 2 jours soit 14 heures

 Formation avec mobile learning intégré

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- mar 14 oct 2025, jeu 16 oct 2025



2. L'impact du changement dans l'entreprise

Evaluation de l'impact du changement sur les membres de l'organisation.

Les avantages.

Les risques de réaliser un changement.

Les inconvénients du changement.

3. La résistance au changement

Les causes de la résistance au changement.

L'identification des résistances : résistances actives et passives.

La gestion de la résistance.

Les leviers pour la gestion de la résistance au changement :

Confiance.

Implication des collaborateurs : écouter, échanger, impliquer dans le processus.

Communiquer (raisons).

Montrer les évolutions.

4. Manager le changement

Le leadership du manager dans un contexte de changement.

Adopter une posture rassurante et d'accompagnant.

Communiquer pour favoriser le changement.

Agir sur les représentations et les doutes des collaborateurs.

5. Suivre le changement

Evaluer l'avancée du changement.

Réaliser un bilan.

Communiquer sur le processus de changement, son évolution et les décisions prises.

Définir des axes d'amélioration : impliquer les collaborateurs impactés par le changement.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés. Les méthodes pédagogiques sont actives et participatives, les apports théoriques sont complétés par des apports méthodologiques et pratiques basés sur des cas concrets d'entreprises.

Cette formation est accompagnée d'un module de mobile learning gamifié accessible en ligne pendant 2 mois.

L'objectif du mobile learning est de compléter la formation en face à face ou à distance via des activités courtes, ludiques et engageantes depuis un smartphone, une tablette ou un pc où vous voulez et quand vous voulez.

L'assimilation des notions est favorisée par un format court, répété et surtout gamifié, sur une période de temps déterminée. Cette gamification est particulièrement efficace pour favoriser l'apprentissage. C'est l'ancrage mémoriel assuré.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

